



AVIS D'INFORMATION

(Article R 443-12 du Code de la construction et de l'habitation)

En vertu de l'Article R 443-12 du Code de la construction et de l'habitation, l'Office Public d'Habitat PERIGORD HABITAT, exécute les mesures de publicité applicables lors de la vente d'un logement vacant, prévue audit article et s'appliquant à :

La cession d'une maison d'habitation R+ 1 de type 4, d'une surface de 92,72 m².
Située 27 rue Jean Vilar sur la Commune de BOULAZAC 24750
Elle se compose au RDC : 1 chambre, grand cellier, garage
à l'Etage : 2 chambres, salle de bains, WC cuisine et grand séjour de 29m²
grande terrasse avec une partie couverte et jardin
chauffage gaz/VMC - Classe énergie D – 191 KwhEP.m².an
Prix : 115 000,00 €

La présente publicité est assurée dans le respect de l'article R 443-12 du CCH précité et aura une durée d'un mois, du 16/11/2022 au 16/12/2022.

L'offre accompagnée de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, doit être adressée par écrit (courriel ou postal, à PERIGORD HABITAT, Office Public d'Habitat de Dordogne, *CréaVallée Nord - CREAPARK - Bât.2 - 212, boulevard des Saveurs 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER* ☎ 05.24.91.80.44. vente@perigordhabitat.fr
Date limite de dépôt des offres le 16/12/2022 à 12h.
La visite du logement sera réalisée sur rendez-vous.

Coulounieix, Le 07/11/2022

La Directrice Générale

Séverine GENNERET

